



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 6310

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	e BT / TBT e	existante	
N° de rapport: 23//6.0. 8.2.5/-3			
Concerne : ☑ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☑ maison ☐ appartement ☐ autres :		***************************************	
Demandeur: Celt TI Calea N Selfille			
Personne sur place :code EAN de l'installation :			
Adresse de la visite:			
Date de visite : 25./-8.//6 Date d'émission : 25./-0.7.//6 Références clier	nt: NC		
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271   276 bis et dérogations   271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ n			4
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation		. do on ordio	dérog.
Etat du matériel électrique installé		1	
Mesures de protection contre les contacts directs		X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test  Note : différentiel  plombé  non plombable  à nouveau plombé		×	91
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	\ \ \	4	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		ù	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	N N		7
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	2		$X_{-}$
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : I. J	61		
Résistance de dispersion de la prise de terre : PAK	np.	3	
dentification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.
Vous ANN exe		anterior mercina anna acceptante de la cama del Acceptante de ma acceptante de manación acceptante de manación de la giuna	STATE OF STA
Conclusion:			50
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiqu	e est à effectuer	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 – da par le
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signa	complémentai ture de l'acte d	re est à exécuter e vente.	par OTEC-E
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen c même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentaire	e est à exécuter p	par le 273(fr)
et visa de l'inspecteur : SOCOTEC BELGIUM ASBL CUFFARO  WWW.certigreen.be Tél. 0471/580.708			V0215 – V8



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0517 23/16 682/03
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  Absence de réseau général de terre.  Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.  Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
$\square$ II ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
Tour & Fecand b'anne ment & rend
de l'installation, de coffret et d'une
Tone of Fecond him rement general de l'installation de coffret et d'une pour la forte fixe of sur des prises de Courants pour prum es DETEC-annexe BETO:
broche de Tene, il est julie, d'h le brond 1900 des effereils de closse I.  Www.certigreen.be
Tél. 0471/580.708